

l'église de St-Jacques, devant l'autel de sainte Anne. Après la messe l'abbé Mairédon leur a adressé avec une émotion qui se devine, un touchant adieu.

Il les a placés sous la protection de sainte Anne, de la bonne sainte Anne, qu'ils retrouveront là-bas, honorée et toute puissante, il leur dit de rester toujours catholiques et toujours français, de garder les qualités natives de leurs vieilles provinces : l'énergie de la Bretagne, la hardiesse de la Normandie, l'amabilité de l'Anjou. ”

—ooo—

ACTIONS DE GRACES.

CAMPBELLTON, N. B.—Depuis dix-huit ans je souffrais d'hydropisie. J'en étais rendue à la 45^e ponction. Tous les médecins me condamnaient à une mort prochaine, me trouvant trop faible pour subir une opération jugée seule capable de prolonger ma vie. Je promets des actions de grâces à sainte Anne si l'opération réussit, et à la surprise de tout le monde, elle s'effectue sans danger et avec un succès complet. Depuis lors je suis parfaitement guérie.—Mlle H. L.

P. C. ONT.—Au commencement d'octobre dernier, à la suite d'une grande sécheresse, le feu des bois menaçait d'envahir notre jeune et florissant village. Dans notre détresse tous s'adressaient à sainte Anne, la suppliant de nous préserver d'un aussi grand malheur. Je promis en particulier que si nous étions préservés du feu, je ferais inscrire ce fait dans les *Annales* et ferais chanter une grande messe en l'honneur de sainte Anne. Sainte Anne ne fut pas sourde à nos prières. Durant la nuit une pluie douce et bienfaisante vint mettre un terme aux ravages de l'élément destructeur.

ABONNÉE.

ST-JEAN D'IBERVILLE.—Je dois à sainte Anne une reconnaissance éternelle pour la guérison de ma petite fille. À la suite de grandes maladies, elle était devenue muette, sans souci, presque folle. Dès que j'eus accompli une promesse faite à sainte Anne, l'enfant a